

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

26329647

Déposé
07-05-2026

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/05/2026 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0431151340

Nom(en entier) : **DISTRITOIT**

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège : Rue Ferrer 240
4100 Seraing**Objet de l'acte :** SIEGE SOCIAL

Il résulte d'un acte du notaire Jochen Roelens à Roeselare, reçu le 5 mai 2026, déposé au Bureau Sécurité Juridique à Kortrijk, que l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme **DISTRITOIT**, ayant son siège à 4100 Seraing, Rue Ferrer 240, RPM Liège (division Liège) et avec numéro de TVA BE 0431.151.340. a pris les décisions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION – TRANSFERT SIÈGE

L'actionnaire unique décide de transférer le siège social de la société de 4100 Seraing (Région Wallonne) à 8800 Roeselare, Hoge-Barrierestraat 8 (Région Flamande).

La rédaction des statuts en langue néerlandaise suite au transfert du siège vers la Région flamande sera réalisée par un acte séparé, dans lequel un tout nouveaux texte des statuts sera adopté.

DEUXIÈME RÉOLUTION – POUVOIRS ET PROCURATIONS

L'actionnaire unique décide de conférer tous pouvoirs à l'organe d'administration pour exécuter la résolution prise ci-dessus.

L'actionnaire unique désigne les personnes nommées ci-après comme des mandataires particuliers, qui sont chacune habilitées à agir individuellement et avec possibilité de subrogation, auxquelles est donné le pouvoir de faire toutes les modifications nécessaires en vertu du présent acte à la Banque-Carrefour des Entreprises ainsi que toute modification auprès de l'administration de la TVA et de signer à cet effet aussi toutes les pièces et tous les actes, y compris tous les documents et formulaires pour les autorités compétentes et le tribunal d'entreprise, à savoir les collaborateurs nommés ci-après de **Deloitte Accountancy**, qui élisent domicile au bureau à 8800 Roeselare, Armoedestraat 40 bus 11:

- mevrouw Eveline CHRISTIAENS.
- mevrouw Isabelle VANSTEENKISTE.
- de heer Stef GOOSSENS.
- Mevrouw Britt FOURNIER.

Pour extrait analytique conforme fait par le notaire Jochen Roelens à Roeselare

Annexe :

- expédition de l'acte